MAIRIE
DE
SAINT-BAUZILLE DE LA SYLVE

L'an deux mil vingt deux, le jeudi 3 février à 18h, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Bauzille de la Sylve s'est réuni en séance ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Grégory BRO.

Présents : Grégory BRO, André VEYRAT, Marie-Odile ANTIGNAC, Pascal THEVENIAUD, Ascencio FERNANDEZ, Anne BOUDES, Guy MOUCHERAUD, Benoît BELTRA, Patrice COSTE, Antoine FERNANDEZ, Marcel LAUTIER, Pascal PATE,.

Absents excusés : Camille COMIN, Audrey PREGET, Xavier VERGNES,

Monsieur le Maire donne lecture du précédent procès-verbal qui est approuvé à l'unanimité.

Madame Marie-Odile ANTIGNAC est nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire propose aux conseillers de rajouter à l'ordre du jour :
- Le schéma de mutualisation de la CCVH
- La création d'une zone à 30km/h sur le secteur Nord de la commune

Accepté à l'unanimité.

Renouvellement de la convention relative au service Ingénierie en urbanisme de la CCVH :

Après présentation par Monsieur le Maire, le conseil valide le renouvellement de la convention relative au service d'Ingénierie en urbanisme de la CCVH.

Convention de partenariat pour la gestion des chats errants :

Monsieur le Maire propose aux conseillers de signer une convention avec la Fondation 30 millions d'amis afin de réguler le problème des chats errants. En effet, le nombre de chats sans maître s'accroit de manière significative dans la commune et il convient de réguler leur prolifération.
La fondation nous propose un partenariat pour l'identification et la stérilisation des chats errants en prenant en charge 50% des frais.
Adopté à l'unanimité.

Vente terrain des Moulines :

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers que nous avions prévu la vente du terrain des Moulines (ancienne STEP) sous forme de vente aux enchères faite par un notaire.
Malheureusement l'affaire traîne depuis longtemps et Monsieur le Maire propose que la mairie se charge de cette vente. Elle aura lieu de gré à gré, un cahier des charges sera établi et les personnes intéressées pourront envoyer leur offre de prix à la mairie (suivant les dispositions établies par le cahier des charges).
Monsieur le Maire propose de créer une commission composée d'élus (André VEYRAT, Ascencio FERNANDEZ, Antoine FERNANDEZ, Guy MOUCHERAUD, Benoît BELTRA, Marcel LAUTIER) et de non élus habitants la commune, celle-ci sera chargée d'étudier les dossiers et retenir l'offre la plus élevée.
Voté à l'unanimité

Point travaux :

- Nous avons reçu un courrier de la Région Occitanie – Service des transports qui nous rappelle que notre arrêt de bus n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite. Monsieur Veyrat et la commission travaux étudiera la faisabilité de ce projet.
- Monsieur le Maire propose d'étudier un devis de changement des lanternes (tranche 2022) à changer avenue de Popian. Acepté à l'unanimité.

- Les travaux de rafraichissement de l'appartement communal à la location sont terminés. Monsieur Pascal Paté se charge des modalités de mise à la location.
- Monsieur le Maire propose à la commission travaux d'étudier un projet d'installation de bornes de recharge pour les véhicules électriques.

Projets 2022 :

Monsieur le Maire propose les projets de 2022 :
- Renforcement des réseaux électriques vers la salle des fêtes,
- L'achat des terrains (A 330 avenue de Popian et B 302 Le Pradas),
- La construction du nouvel hangar chemin des Peyroux,
- Réfection des toilettes aux jeux d'enfants,
- Finir la réfection des anciens lavoirs .

Point SIVU :

Madame Antignac rappelle que nous avons encore des cas de Covid au niveau des enseignants, du personnel et des enfants ce qui complique énormément le bon fonctionnement de l'établissement.
L'agrandissement de la cantine est à l'étude pour les années à venir.

Point EHPAD :

Madame Antignac explique aux conseillers qu'aucun cas de covid n'est à déploré au sein de l'établissement.

Préparation des élections présidentielles :

Pour plus de confort et de d'espace, Monsieur le Maire propose d'organiser les élections présidentielles (les 10 et 24 avril) et législatives (12 et 19 juin) à la salle des fêtes.

Convention fourrière :

Monsieur le Maire propose la signature d'une convention avec France Dépannage pour la mise en place d'une fourrière voitures. Cette société nous propose des tarifs intéressants et des frais de gardiennage et destruction gratuits pour la commune.
Validé à l'unanimité

La séance a été levée à 20h30.

Le Maire
Grégory BRO

La secrétaire de séance
Marie-Odile ANTIGNAC